

Rejoignez-nous :

Cotisation* à partir de 16€ à adresser avec vos coordonnées à notre secrétariat .

**66 % de votre cotisation sont déductibles de vos impôts, pour les cotisations versées en 2009 dans la limite de 20 % de votre revenu imposable*

Abattage et bétonnage

Hier comme aujourd'hui, l'association est attentive à l'urbanisme, au cadre de vie. Nous défendons l'idée qu'une ville bien administrée engendre le lien social, la satisfaction individuelle et donc la qualité de vie.

Que notre commune évolue nous y sommes tout à fait favorables !

Quand une construction s'insère bien dans le paysage et qu'en plus elle vise une moindre consommation d'énergie, bravo !

Quand l'aménagement d'une voirie rime avec confort et sécurité pour les piétons et cyclistes, encore bravo !

Mais quand **systématiquement** les projets de bâtiments publics:

- détruisent des alignements d'arbres,
- imposent des murs de béton,
- affichent une architecture qui n'a rien à voir avec celle de Bois Le Roi,

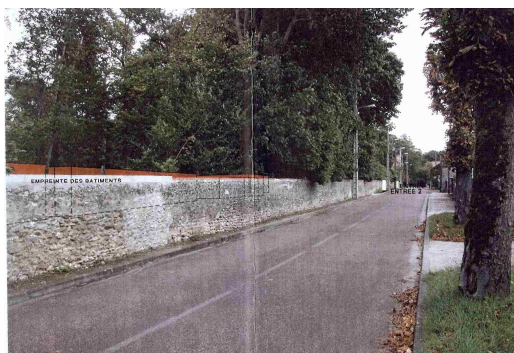
Ces projets contribuent à une urbanisation qui n'est pas celle de la commune.

Pourquoi devrions-nous être privés, voire spoliés du charme qui fait la qualité et la valeur de la commune ?

Clinique du Pays de Seine

Quand nous demandons que des constructions s'insèrent harmonieusement dans le paysage, avons-nous tort ?

Des cliniques il en faut, c'est une évidence, mais doit-on pour autant tout accepter rue Castellani?



Aspect sur rue exigée par le permis de construire



Résultat aujourd'hui

Est-il normal qu'entre ce qui était autorisé par le permis de construire et la réalité 7 ans plus tard, il y ait une telle différence ?

Où est le contrôle communal?

Secrétariat
51 rue du cormier
77590 Bois le Roi
contact@blenvironnement.or

Entrée de Bois Le Roi



Faut-il définitivement accepter les graffitis à l'entrée de Bois Le Roi?

Entrée avenue de la forêt

Trottoirs

Pourquoi à chaque rénovation de trottoirs, les pavés et bordures en grès sont-ils systématiquement remplacés par de vulgaires bordures en béton ?
Quelle autre ville a la chance d'en profiter ?

Place de la gare

Pourquoi les aménagements récents autour de la place du marché ont-ils été réalisés en vulgaire béton gris ?
Après tous ces investissements, la place ne vaut-elle pas mieux ?

Local poubelle et mur en béton



*Pourquoi les modifications du PLU, demandées par la Mairie, ne consistent-elles qu'à ouvrir de nouveaux espaces à construire?
Pourquoi à l'instar de villes comme Barbizon ou Arbonne, n'en profite-t-on pas pour protéger le patrimoine qui fait la valeur de Bois le Roi ?*

Sécuriser les piétons et les vélos

Initialement prévu à 942 000€, le projet du centre culturel a bien été réévalué au fil des imprévus à plus de **2 740 000€**.

Pourquoi n'y aurait-il pas un peu d'argent pour améliorer le quotidien **de tous** les habitants?

- Améliorer l'état de la voirie où le piéton est éclaboussé par temps de pluie,
- Sécuriser la sortie piétons de la gare, côté rue des SESCOIS,

**Ces projets sont-ils secondaires ?
Doivent-ils rester à l'état de promesses électorales ?**

Le lavoir

Pourquoi le lavoir, situé rue des SESCOIS près de la gare est-il à l'abandon ?



Jardins & techniques au naturel

- Planter, cultiver, soigner ses fleurs, arbres et haies,
- Connaître les avantages et dangers des techniques et produits d'entretien,
- Améliorer ses pratiques de jardinage pour sa santé et son environnement,
- Découvrir les oiseaux et les autres animaux qui peuplent nos espaces verts

**Sur ces thèmes, l'association va organiser
du 30 mars au 5 avril 2009,
des conférences et visites animées par les meilleurs spécialistes.**